

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2016

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

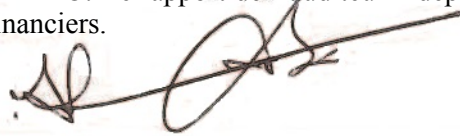
La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2016, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été audités par Marcil Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.



Glenn O'Farrell
Président et chef de la direction



Lisa Larsen, CPA, CA
Directrice principale – finances et contrôles

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Marcil Lavallée

OTTAWA

400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387
F 613 745-9584

BHD/IAPA

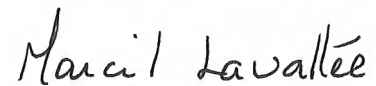
Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Marcil-Lavallee.ca

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 10 juin 2016

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2016

4

	2016	2015
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 100 698 \$	8 767 480 \$
Débiteurs (note 4)	2 707 384	2 515 507
Frais payés d'avance	1 063 080	1 074 677
	11 871 162	12 357 664
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	3 853 117	6 446 229
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	17 941 907	16 711 234
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	20 241 936	18 746 383
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	1 326 200	1 086 400
IMMOBILISATIONS (note 9)	9 179 376	8 974 367
	52 542 536	51 964 613
	64 413 698 \$	64 322 277 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2016

5

	2016	2015
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	7 325 272 \$	4 826 481 \$
Apports reportés (note 11)	2 142 482	5 818 125
	9 467 754	10 644 606
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	2 011 500	1 782 100
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	18 118 630	17 909 342
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	20 241 936	18 746 383
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	10 183 651	10 960 759
	50 555 717	49 398 584
	60 023 471	60 043 190
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	323 400	323 400
Non affecté	2 547 819	2 436 679
	4 390 227	4 279 087
	64 413 698 \$	64 322 277 \$

Engagements contractuels (note 21) et éventualités (note 22)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Présidente du Conseil

Vice-président du Conseil et président du Comité d'audit

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

6

	2016	2015
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	14 887 026 \$	9 355 617 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	688 091	788 739
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	3 274 337	2 605 702
Autres produits (note 18)	3 699 154	3 226 751
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	6 900 055	5 629 684
- Programmation maison (note 13)	8 776 155	6 969 691
- Immobilisations (note 14)	2 656 653	3 372 752
	40 881 471	31 948 936
CHARGES		
Programmation et émissions	10 456 090	6 122 701
Production et technologie	4 898 444	3 433 594
Administration	6 638 570	5 943 567
Amortissement des droits de diffusion	6 900 055	5 629 684
Amortissement de la programmation maison	8 776 155	6 969 691
Amortissement des immobilisations	2 656 653	3 372 752
Avantages sociaux futurs	454 764	456 118
	40 780 731	31 928 107
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS		
	100 740	20 829
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	10 400	323 400
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	111 140 \$	344 229 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

7

	Affectations internes (note 5)			2016	2015
	Fonds TFO	Fonds de pension	Non affecté		
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	323 400 \$	2 436 679 \$	4 279 087 \$	3 934 858 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	111 140	111 140	344 229
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	323 400 \$	2 547 819 \$	4 390 227 \$	4 279 087 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

8

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	111 140 \$	344 229 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	6 900 055	5 629 684
Amortissement de la programmation maison	8 776 155	6 969 691
Amortissement des immobilisations	2 656 653	3 372 752
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(10 400)	(323 400)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(6 900 055)	(5 629 684)
Transfert – apports reportés droits de diffusion	(2 224 719)	(1 742 614)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(8 776 155)	(6 969 691)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 656 653)	(3 372 752)
Transfert – apports reportés immobilisations	(986 432)	(101 532)
	(3 110 411)	(1 823 317)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	(1 357 131)	1 209 534
Subventions – droits de diffusion	9 334 061	7 563 238
Subventions – programmation maison	10 271 708	12 368 932
Subventions – immobilisations	2 865 977	1 952 532
	18 004 204	21 270 919
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Acquisition de droits de diffusion	(8 130 728)	(7 034 959)
Acquisition de programmation maison	(10 271 708)	(12 368 932)
Acquisition d'immobilisations	(2 861 662)	(966 140)
	(21 264 098)	(20 370 031)
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	2 593 112	(612 479)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(666 782)	288 409
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 767 480	8 479 071
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	8 100 698 \$	8 767 480 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

Le 28 août 2015, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a renouvelé la licence du service de programmation télévisée de l'Office. La licence est d'une durée de sept ans, soit du 1 septembre 2015 au 31 août 2022.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les NC-OSBLSP requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion et des coûts de programmation maison capitalisés. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations de la direction (suite)

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

Constatation des produits

Apports

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus. Lorsque la juste valeur des fournitures et/ou services reçus ne peut être raisonnablement établie, les apports sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services cédés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Office évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'Office comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Office est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants représentant l'encaisse non affectée et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production (suite)

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	15 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 13 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 17 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2016	2015
Débiteurs	(191 877) \$	(902 904) \$
Frais payés d'avance	11 597	436 763
Créditeurs et frais courus	2 498 791	565 031
Apports reportés	(3 675 642)	1 110 644
	(1 357 131) \$	1 209 534 \$

4. DÉBITEURS

	2016	2015
Ministère de l'Éducation	36 207 \$	99 360 \$
Gouvernements et organismes gouvernementaux	646 965	307 400
Abonnements (câblodistributeurs et abonnements éducatifs)	396 591	431 380
Taxes à la consommation	1 271 498	794 666
Autres	356 123	882 701
	2 707 384 \$	2 515 507 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2016	2015
Réserves		
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 000 000 \$	1 000 000 \$
- Fonds de pension ^(b)	863 400	863 400
- Fonds TFO ^(c)	1 519 008	1 519 008
- Droits de diffusion ^(d)	-	490 623
- Services de formation	-	-
- Transition	87 734	90 476
- LAPHO ^(e)	201 977	788 845
Engagements		
- Droits de diffusion	176 723	707 485
- Immobilisations	4 275	986 392
	3 853 117 \$	6 446 229 \$

(a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliées aux changements technologiques.

(b) Au cours des exercices précédents, l'Office a réservé une portion des surplus de l'exercice à titre de contributions additionnelles au régime de retraite (323 400 \$). De plus, un montant de 540 000 \$ représente une somme reçue du Ministère, affectée spécifiquement au Fonds de pension.

(c) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.

(d) Le solde de l'encaisse affectée liée à l'acquisition de contenu éducatif pour les enfants âgés de 2 à 12 ans a été complètement dépensé au cours de l'exercice.

(e) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées en Ontario (LAPHO). Le solde de 201 977 \$ est constaté à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve. Le montant sera utilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

17

6. DROITS DE DIFFUSION

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	64 677 995 \$	49 713 269 \$	14 964 726 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(36 343 672)	(36 343 672)	-
	28 334 323	13 369 597	14 964 726
Productions en cours	2 977 181	-	2 977 181
	31 311 504 \$	13 369 597 \$	17 941 907 \$

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	56 074 133 \$	42 813 214 \$	13 260 919 \$
Productions en cours	3 450 315	-	3 450 315
	59 524 448 \$	42 813 214 \$	16 711 234 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

18

7. PROGRAMMATION MAISON

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	43 456 880 \$	23 214 944 \$	20 241 936 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(4 330 600)	(4 330 600)	-
	39 126 280 \$	18 884 344 \$	20 241 936 \$
	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	33 185 172 \$	14 438 789 \$	18 746 383 \$

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 834 430 \$ (2015 : 962 202 \$).

Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Mercer en date du 31 mars 2016 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2014.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2016		Total
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	
Obligation au titre des prestations constituées	11 991 600 \$	2 066 100 \$	14 057 700 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(13 604 500)	-	(13 604 500)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(1 612 900)	2 066 100	453 200
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	286 700	(54 600)	232 100
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(1 326 200) \$	2 011 500 \$	685 300 \$

	2015		Total
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	
Obligation au titre des prestations constituées	11 038 600 \$	2 077 700 \$	13 116 300 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(13 661 900)	-	(13 661 900)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(2 623 300)	2 077 700	(545 600)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	1 536 900	(295 600)	1 241 300
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(1 086 400) \$	1 782 100 \$	695 700 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2016	2015
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	60	60
Titres de créances	40	35
Autres	-	5
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2016	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	351 300 \$	246 900 \$
Prestations versées	315 700 \$	17 500 \$

	2015	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	268 500 \$	179 600 \$
Prestations versées	700 000 \$	14 700 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaillent comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Coûts des avantages au titre des services courants	631 000 \$	572 500 \$	166 000 \$	122 200 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(131 900)	(142 600)	20 600	(2 400)
Intérêts au titre des avantages de retraite	(147 800)	(161 400)	60 300	59 800
	351 300 \$	268 500 \$	246 900 \$	179 600 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2016	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,70	3,20
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,70	2,80
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,70	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2015	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,70	2,80
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	6,35	3,80
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,35	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	1,00 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,20 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,20 par an	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2016	2015
	%	%
Médicaments sur ordonnance :		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,5	6,5
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,5	4,5
Année où le taux devrait se stabiliser	2030	2030
Frais d'hospitalisation, soins de la vue, soins dentaires et autres soins médicaux	Entre 0 et 5,00	Entre 0 et 5,00

Régime à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 226 900 \$ (2015 : 189 898 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

24

9. IMMOBILISATIONS

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	63 256 \$	10 243 \$	53 013 \$
Machines de bureau	488 870	4 579	484 291
Infrastructure de bureau	558 022	105 630	452 392
Équipement de production	12 333 868	10 302 172	2 031 696
Équipement informatique de production	10 735 275	7 573 448	3 161 827
Ameublement et équipement	2 040 691	677 030	1 363 661
Améliorations locatives	5 726 954	4 094 458	1 632 496
	31 946 936 \$	22 767 560 \$	9 179 376 \$

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Système technique (équipement de production)	11 568 360 \$	9 577 807 \$	1 990 553 \$
Système informatique (équipement informatique de production)	10 070 681	6 451 083	3 619 598
Ameublement et équipement	1 779 895	555 673	1 224 222
Améliorations locatives	5 666 338	3 526 344	2 139 994
	29 085 274 \$	20 110 907 \$	8 974 367 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

25

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 361 116 \$	4 012 882 \$
Salaires et avantages sociaux courus	782 090	633 563
Sommes à remettre à l'État	182 066	180 036
	7 325 272 \$	4 826 481 \$

11. APPORTS REPORTÉS

	2016		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	5 655 970 \$	76 023 \$	5 731 993 \$
Plus : montant reçu	1 507 300	46 490	1 553 790
Moins : montant constaté à titre de produit	(5 119 677)	(85 021)	(5 204 698)
Solde à la fin	2 043 593	37 492	2 081 085
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	72 132	14 000	86 132
Plus : montant reçu	276 357	320 000	596 357
Moins : montant constaté à titre de produit	(293 739)	(327 353)	(621 092)
Solde à la fin	54 750	6 647	61 397
Total	2 098 343 \$	44 139 \$	2 142 482 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

26

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2015		Total
	MÉO	Autres	
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	4 569 623 \$	93 303 \$	4 662 926 \$
Plus : montant reçu	4 272 557	73 295	4 345 852
Moins : montant constaté à titre de produit	(3 186 210)	(90 575)	(3 276 785)
Solde à la fin	5 655 970	76 023	5 731 993
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	44 555	-	44 555
Plus : montant reçu	368 085	462 231	830 316
Moins : montant constaté à titre de produit	(340 508)	(448 231)	(788 739)
Solde à la fin	72 132	14 000	86 132
Total	5 728 102 \$	90 023 \$	5 818 125 \$

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2016	2015
Solde au début	17 909 342 \$	17 718 402 \$
Plus :		
Montant reçu cette année – ministère de l'Éducation	8 331 561	7 440 012
Montant reçu année antérieure – ministère de l'Éducation	1 002 000	-
Montant reçu – autres fonds	500	123 226
Moins :		
Transfert	(2 224 718)	(1 742 614)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(6 900 055)	(5 629 684)
Solde à la fin	18 118 630 \$	17 909 342 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

27

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2016	2015
Solde au début	18 746 383 \$	13 347 142 \$
Plus :		
Montant reçu – ministère de l'Éducation	9 541 708	11 584 137
Montant reçu – Fonds des médias canadiens	730 000	784 795
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(8 776 155)	(6 969 691)
Solde à la fin	20 241 936 \$	18 746 383 \$

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2016	2015
Solde au début	10 960 759 \$	12 482 511 \$
Plus :		
Montants ajoutés aux apports reportés – ministère de l'Éducation	2 865 977	1 952 532
Moins :		
Transfert	(986 432)	(101 532)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 656 653)	(3 372 752)
Solde à la fin	10 183 651 \$	10 960 759 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

28

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2016	2015
<i>Reçu dans l'année en cours</i>		
Subvention de base	11 640 739 \$	10 234 365 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	792 100
Subvention de capital	1 867 000	1 750 000
Subvention de capital – LAPHO	-	100 000
Subvention – droits de diffusion	6 132 953	5 113 897
Subvention – programmation maison	9 541 708	11 584 137
<i>Reçu dans une année antérieure</i>		
Capital	986 432	101 532
Droits de diffusion	2 189 763	2 326 114
LAPHO	788 845	-
Projets dédiés	2 873 509	2 602 710
<i>Transfert aux apports reportés</i>		
Droits de diffusion	(8 331 561)	(7 440 012)
Programmation maison	(9 541 708)	(11 584 137)
Immobilisations	(2 865 977)	(1 952 532)
Projets dédiés	(850 000)	(3 483 712)
Projets dédiés – LAPHO	(201 977)	(788 845)
	14 887 026 \$	9 355 617 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

29

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2016		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	343 357 \$	320 000 \$	663 357 \$
Financement constaté	293 739	327 353	621 092
Moins : apports reportés	(276 358)	(320 000)	(596 358)
	360 738 \$	327 353 \$	688 091 \$

	2015		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	368 085 \$	462 231 \$	830 316 \$
Financement constaté	340 508	448 231	788 739
Moins : apports reportés	(368 085)	(462 231)	(830 316)
	340 508 \$	448 231 \$	788 739 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

30

17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2016	2015
<i>Ministère de l'Éducation</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
<i>Fédéral</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 305 756	784 795
Moins : apports reportés de l'exercice	(730 000)	(784 795)
<i>Autres organismes de l'Ontario</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 255	33 620
Financement des années antérieures constaté	32 723	11 633
Moins : apports reportés de l'exercice		-
<i>Autres provinces</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	54 295	68 368
Financement des années antérieures constaté	5 308	-
Moins : apports reportés de l'exercice	-	(960)
<i>Corporatif</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	-	5 100
Financement des années antérieures constaté	500	6 167
Moins : apports reportés à l'exercice suivant – droits de diffusion	(500)	(123 226)
	3 274 337 \$	2 605 702 \$

18. AUTRES PRODUITS

	2016	2015
Abonnements de distribution du signal	2 521 551 \$	2 689 867 \$
Publicité, dons et autres	599 135	233 402
Sous-location	99 157	103 241
Intérêts	184 049	200 241
Dons reçus sous forme de services	295 262	-
	3 699 154 \$	3 226 751 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'elle applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements.

L'Office est exposé à un risque de concentration, puisque sa trésorerie et équivalents de trésorerie et son encaisse affectée sont détenus auprès d'une seule institution financière. Il gère son risque de crédit en faisant affaire avec une banque réputée.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

32

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2016, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 53 934 \$ USD (70 044 \$ CAD) (2015 : 87 917 \$ USD) (111 356 \$ CAD).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2016, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 11 953 815 \$ (2015 : 15 213 709 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 7 325 272 \$ (2015 : 4 826 481 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 août 2027, à verser une somme totale de 8 581 600 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 523 900 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017, à 463 300 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, à 721 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, à 753 800 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 et à 777 300 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant en 2019-2020, à verser une somme mensuelle de 22 239 \$ pour des services de communication. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 391 868 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017, à 266 868 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, à 266 868 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et à 177 912 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Au 31 mars 2016, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 2 156 320 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017 et 398 527 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Au 31 mars 2016, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition d'immobilisations d'un montant total de 4 275 \$ au cours de l'exercice 2016-2017.

L'Office s'est également engagé en vertu d'autres contrats pour un montant total de 306 353 \$, dont 151 054 \$ sera versé au cours de l'exercice 2016-2017, 108 712 \$ au cours de l'exercice 2017-2018 et 46 588 \$ au cours de l'exercice 2018-2019.

22. ÉVENTUALITÉS

La nature de ses activités fait en sorte que l'Office peut faire l'objet de poursuites à tout moment. Concernant les plaintes reçues en date du 31 mars 2016, la direction est d'avis que l'Office dispose de mécanismes de défense suffisants et d'une protection d'assurance adéquate. Même si certaines des allégations à l'encontre de l'Office étaient fondées, la direction estime que cela n'aura aucune incidence importante sur sa situation financière. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé aux états financiers.

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2016, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel.